

S RADDET

Contribution de la
Communauté
d'Agglomération

PORTES DE FRANCE-THONVILLE

Septembre 2017



CC du Saulnois

Source : GADM, IGN, SIG-GR, EUROSTAT, DATAR 2012



Vue aérienne du cœur d'agglomération

SOMMAIRE



UN TERRITOIRE STRUCTURANT POUR LA RÉGION
GRAND EST, PLEINEMENT INSCRIT DANS LES
DYNAMIQUES EUROPÉENNES

6



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
ET GÉRER LES EFFETS DE L'ATTRACTIVITÉ

11



UN TERRITOIRE STRUCTURANT POUR LA RÉGION GRAND EST, PLEINEMENT INSCRIT DANS LES DYNAMIQUES EUROPÉENNES

1.1 Le contexte

L’AFFIRMATION D’UN MODÈLE ÉCONOMIQUE TRANSFRONTALIER

La Communauté d’agglomération Portes de France Thionville (CAPFT), et les espaces nord-lorrains en général ont connu une **évolution importante de leur modèle économique au cours de ces 20 dernières années. Le Luxembourg, dont l’économie est devenue florissante, emploie ainsi de très nombreux français.** Tandis qu’ils ont dû faire face au redimensionnement de l’industrie sidérurgique, leurs voisins immédiats ont connu un fort développement. Ceux-ci ont progressivement offert de nombreux emplois (commerce, logistique, finances, assurances...) et ont drainé une main-d’œuvre **90 000) et dans une moindre mesure des travailleurs venus de Belgique et d’Allemagne (40 000 chacun)** ; hors événement imprévisible, cette tendance doit encore s’amplifier, compte-tenu du bon niveau de formation de la main-d’œuvre française et de la démographie favorable de notre pays (voir carte 1).

L’attraction a donc changé de camp et une économie transfrontalière s’est peu à peu mise en place.

Aujourd’hui, on dénombre **plus de 11 500 actifs frontaliers résidant dans la CAPFT et plus de 40 000 à l’échelle des six EPCI du SCoTAT.** Ce modèle reste un atout pour l’agglomération et les territoires nord lorrains, pourvoyeurs d’emplois et de revenus pour les habitants..

En revanche, cette nouvelle donne déséquilibre le fonctionnement des territoires. Il **génère des besoins de mobilité transfrontalière hors du commun qui saturent les réseaux de transport existants.** Autrement dit c’est l’équivalent de la population d’une agglomération moyenne française qui converge quotidiennement vers les pôles d’emplois du Grand-Duché. À cela viennent se superposer les besoins des transports de marchandises qui empruntent les mêmes réseaux (voir carte 2).

L’attractivité résidentielle du territoire a permis l’accueil de populations nouvelles. Le territoire se doit de répondre aux besoins spécifiques des actifs frontaliers en matière de services à la personne (commerce, petite enfance, avec des horaires adaptés qui intègrent les temps de transport des travailleurs frontaliers).

Ce modèle accentue également le **phénomène de résidentialisation du territoire** ; il exerce une **forte pression foncière et résidentielle** générée par les hauts salaires des actifs frontaliers. Le coût du logement au Luxembourg dissuade tout rapprochement des bassins d’emplois. Dans le même temps, Il **fait évoluer la structure économique du territoire** par un effet ciseaux de mobilisation de la main-d’œuvre qualifiée et par des dispositifs fiscaux favorables à l’implantation d’entreprises de l’autre côté de la frontière.

Le territoire fonctionne également en **relation étroite avec les zones d’emplois du sud Moselle, concentrées sur Rives de Moselle et Metz Métropole** (voir carte 3). Les stratégies résidentielles des actifs, les mènent fréquemment à s’installer sur le territoire de la CAPFT pour permettre aux ménages de bénéficier des infrastructures de transports permettant d’accéder à la fois aux bassins d’emplois de l’agglomération messine et luxembourgeoise. De plus, les habitants s’inscrivent au sein des larges bassins de vie mosellans, fréquentant indistinctement les équipements culturels, de loisirs, de formation ou encore scolaires du département.

UNE ÉVOLUTION QUI APPELLE DE NOUVELLES FORMES DE COOPÉRATION

Malgré ces destins liés, le développement des territoires transfrontaliers n'a pas fait l'objet de coopérations spécifiques. Le Luxembourg a déployé sa stratégie de manière unilatérale et peu concertée avec les territoires français, belges ou allemands dont elle mobilise la main-d'œuvre. **Aucun schéma de développement transfrontalier, ni de projets d'agglomération transfrontalière n'a encore émergé.**

La dispersion des acteurs reste un écueil difficile à surmonter des deux côtés de la frontière. Le statut d'État du Grand-duché ne facilite pas les relations d'élus locaux avec des ministres luxembourgeois. Pourtant, les enjeux sont capitaux, et y répondre nécessite de **se regrouper sur la base d'une communauté d'intérêts liée à la frontière et aux flux de travailleurs transfrontaliers.**

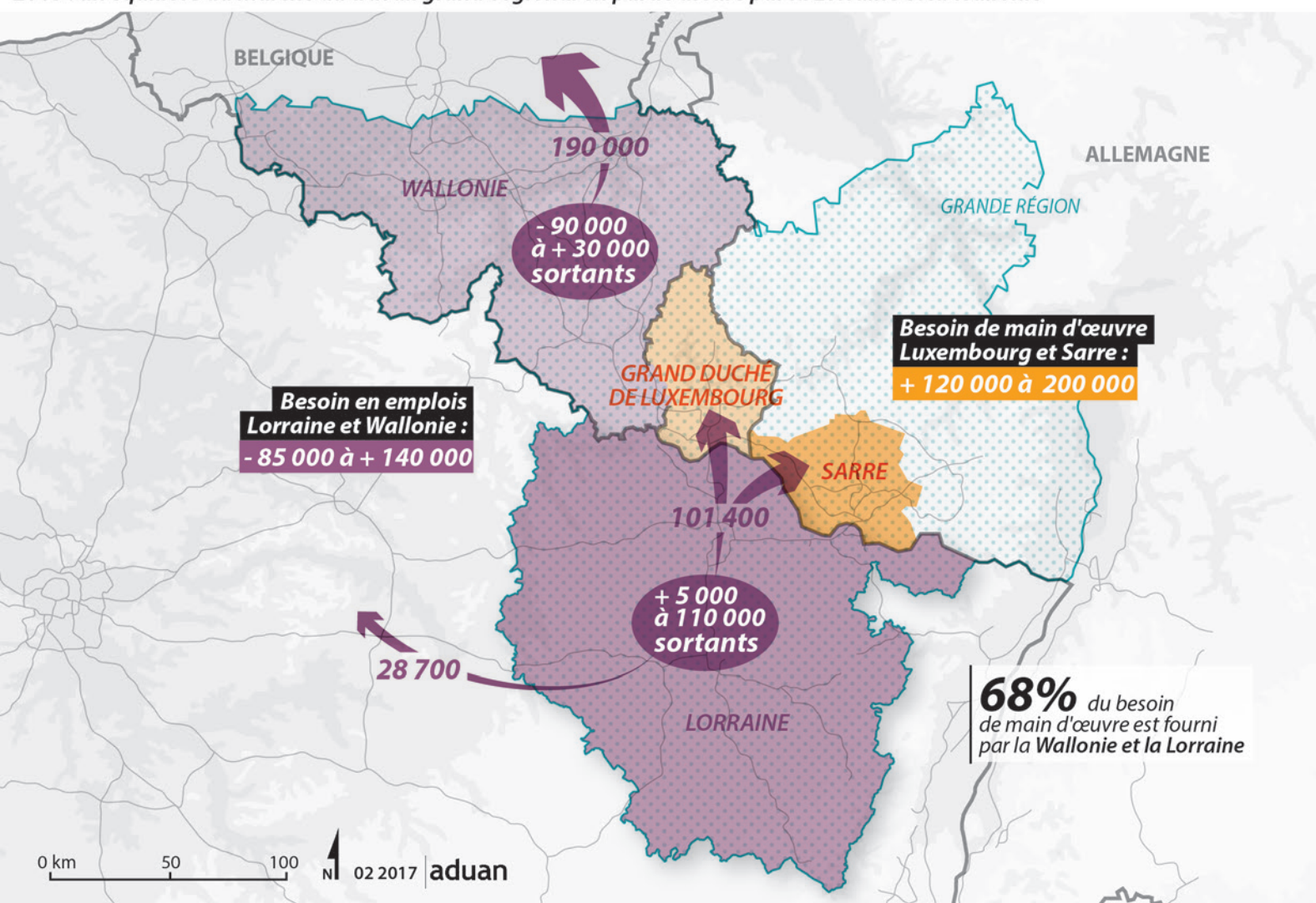
Aujourd'hui, la CAPFT est néanmoins inscrite dans des **formes de coopérations sur le territoire national**. Elle est membre du **Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain** (1,4 million d'habitants répartis sur quatre zones d'emploi), qui vise à mettre en synergie les projets et à accroître le rayonnement et la lisibilité nationale et européenne des territoires lorrains. La métropolisation est en marche, et les quatre villes et agglomérations motrices concentrent déjà populations, emplois, services et moyens. La ville de Thionville, cœur de l'agglomération, fait en outre partie du **Réseau ToniCités**, qui regroupe déjà les villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Longwy, Arlon et Metz.

Afin de répondre aux enjeux spécifiques des territoires frontaliers, les 6 EPCI du SCoTAT et le Syndicat mixte ont décidé de structurer leurs échanges, leur coopération et leurs réflexions sur les grands dossiers partagés, en créant l'association «**Nord Moselle +**».

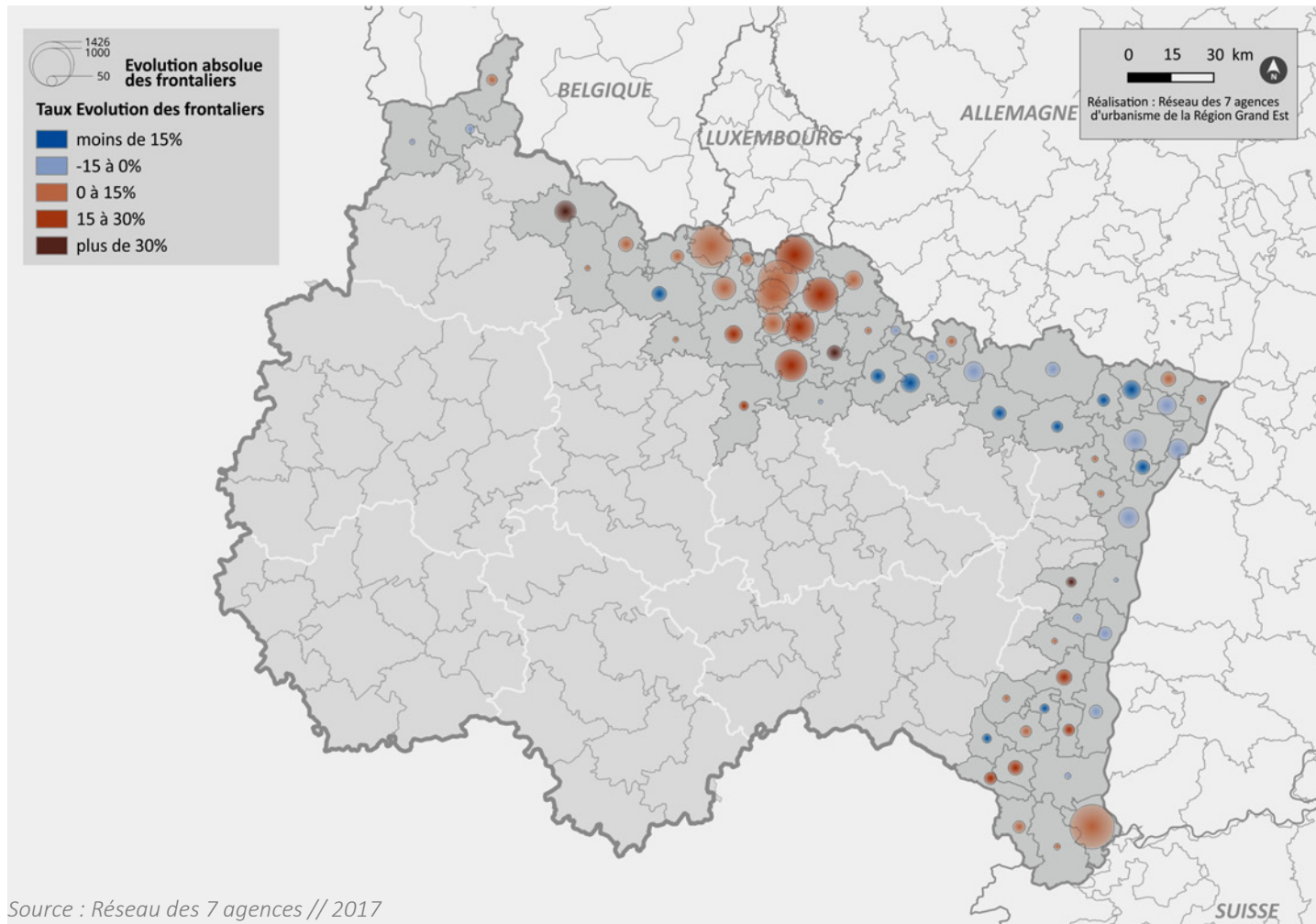
Par ailleurs, un rapprochement entre l'agglomération et les communautés de communes du territoire nord-lorrain est en cours de constitution. L'objectif est de structurer un espace d'expression autour de problématiques transfrontalières communes.

Enfin, des projets communs avec Metz Métropole se construisent, notamment pour la création du syndicat mixte Moselle Aval (gestion du risque inondation).

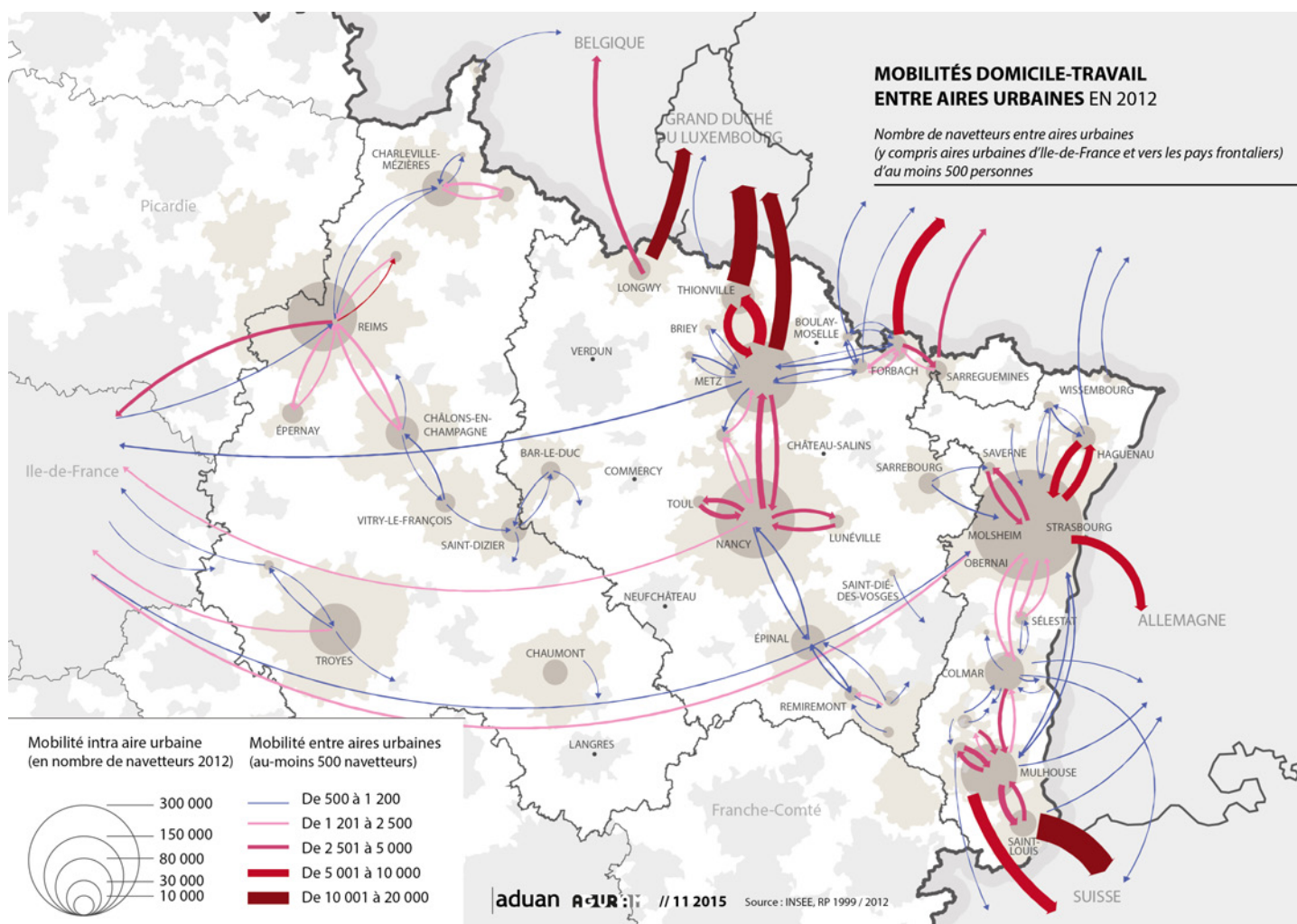
2015 : un équilibre du marché du travail grand-régional en partie assuré par la Lorraine et la Wallonie



Source : INSEE, STATEC



Source : Réseau des 7 agences // 2017



Source : Atlas de la Grande Région Est - synthèse ADUAN/AGURAM//novembre 2015

1.2 Les enjeux

STRUCTURER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE TRANSFRONTALIER

Gérer les flux de transfrontaliers et les perspectives de développement :

- ◇ Proposer des modes de déplacements soutenables et une offre résidentielle adaptée
- ◇ Répondre à l'attractivité luxembourgeoise au service d'un développement équilibré du nord mosellan

Mettre en place une gouvernance transfrontalière adaptée aux enjeux :

- ◇ Renforcer la coopération transfrontalière pour maintenir une cohésion territoriale (inégalités entre frontaliers et non-frontaliers, saturation des infrastructures)
- ◇ Améliorer la communication avec l'État luxembourgeois et construire des projets commun

1.3 Les actions et projets de la CAPFT pour répondre à ces enjeux

Malgré la qualité des réseaux, la saturation de l'offre routière et ferroviaire est déjà atteinte. Pour répondre à la demande des travailleurs frontaliers, plusieurs actions ont été menées : **cadencement TER entre Thionville et Luxembourg (2017) et renforcement de la capacité des trains, création de la ligne de bus transfrontalière RGTR 300** (ouverte depuis 2009). De son côté, l'État français porte le **projet A31 bis**, destiné notamment à désengorger l'autoroute actuelle (mise à 2X3 voies entre Thionville et Luxembourg). Côté luxembourgeois, les travaux ont déjà débuté.

L'agglomération dispose également d'un pôle d'information, **la Maison du Luxembourg**, pour faciliter l'intégration des salariés sur le marché luxembourgeois et développer leurs compétences, notamment linguistiques.

Actuellement, l'agglomération cherche à faire émerger des **coopérations territoriales** afin de peser dans les échanges avec son voisin luxembourgeois. Début 2017, l'association « **Nord Moselle +** » a été créée pour répondre aux problématiques d'aménagement du territoire, spécifiques au bassin de vie qui couvre l'ensemble du périmètre du SCoTAT. En dehors de son implication dans le **Sillon Lorrain**, la CAPFT a également contribué à porter un discours commun pour l'élaboration du SRDEII à l'échelle de **l'espace économique Nord Lorraine** (8 EPCI).

1.4 Les attentes de la CAPFT envers le SRADDET et les politiques publiques de la Région Grand Est

Répondre au besoin de mobilité transfrontalière

L'agglomération encourage les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle pour se rendre au Luxembourg. **Les politiques publiques de la Région Grand Est doivent soutenir l'agglomération dans ses démarches qui répondent à des problématiques qui concernent l'ensemble du bassin de vie.**

La **gare de Thionville** propose une offre de transport TER attractive. Son intense fréquentation provoque des problèmes d'accessibilité (tous modes) et de rabattement, compte tenu de la configuration du site, implantée sur une île de la Moselle. Des actions sont également à mener pour réactiver les haltes ferroviaires existantes, dont les faisceaux convergent vers la gare de Thionville.

L'agglomération et le SMITU portent **le projet de BHNS (Citizen)** qui doit répondre aux besoins de mobilité interne (bassin emploi) et d'intermodalité vers Luxembourg, grâce à une desserte de la gare et des lignes transfrontalières. Ce projet, actuellement en phase de concertation, nécessite deux ouvrages de franchissement de la Moselle (BHNS et modes doux). Il implique la création d'un **terminal BHNS** (P+R, covoiturage, lignes transfrontalières).

Dans l'objectif de réduire le trafic transfrontalier, l'agglomération souhaite renforcer l'offre de **parking-relais (P+R)** et développer les plateformes de télétravail (comme le projet S'Hub, cofinancée par la Région Grand Est) permises par les infrastructures numériques.

Améliorer la lisibilité dans les formes de coopérations transfrontalières

Un rapport du Commissariat général à l'égalité des territoires (mission sur la gouvernance du Nord lorrain) souligne l'importance de faire évoluer les formes de coopérations territoriales à l'échelle des territoires nord-lorrains. Dans ce contexte, la CAPFT s'est exprimée favorablement pour **l'émergence d'un pôle métropolitain transfrontalier**. Couvrant un large territoire (de Longuyon à Bouzonville) et plus opérationnel, **ce pôle pourrait associer la Région Grand Est afin de peser dans les négociations avec l'État du Luxembourg**, à l'image des Länder allemands. À plus long terme, la constitution d'un Eurodistrict pourrait être étudiée.

La CAPFT entend jouer un rôle politique moteur dans la structuration des relations avec les intercommunalités françaises transfrontalières et l'État luxembourgeois. Il s'agit de **mettre en place un cadre institutionnel élargi pour répondre aux défis du modèle transfrontalier et avancer vers la définition et la mise en œuvre de projets opérationnels**. L'union européenne joue également un rôle prépondérant dans cette construction, notamment par le financement de projet INTERREG à initier à l'échelle des territoires du SCoTAT ou de l'axe Luxembourg-Thionville-Metz.

Projet de centre de télétravail S-HUB (Yutz)



2.1 Le contexte

S'IL CONTRIBUE À L'ATTRACTIVITÉ DE LA CAPFT, LE MODÈLE TRANSFRONTALIER GÉNÈRE DES DÉSÉQUILIBRES ET DE NOUVEAUX BESOINS POUR LES TERRITOIRES ET LES POPULATIONS.

Développement économique :

L'économie locale résiste difficilement à l'attraction luxembourgeoise et au développement d'une économie résidentielle. Les conditions de l'entrepreneuriat sont très difficiles lorsqu'à toute proximité, les charges sont plus basses, les salaires plus importants et les normes plus simples. **L'attraction luxembourgeoise et l'économie résidentielle dominante n'ont, par ailleurs, pas permis d'assurer une situation sereine en matière d'emplois et de chômage.**

Avec un taux de 40 %, la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville présente une **très faible part d'actifs occupés travaillant et vivant sur son territoire**. L'évolution de l'emploi salarié privé pour la CAPFT connaît une baisse depuis 2011, plus marquée que les autres agglomérations du Grand Est.

L'agglomération dispose cependant d'atouts et porte une politique de développement économique basée sur plusieurs axes majeurs : la filière numérique (LornTech), l'intégration au pôle de compétitivité Matérialia, l'attractivité de ses zones d'activité économique et un tissu de PMI/PME orienté vers la fabrication et la logistique. Elle s'appuie également sur un port fluvial public et un pôle universitaire et de formation professionnelle.

Attractivité et rayonnement :

À l'échelle de la CAPFT, voire du nord mosellan, **le développement des territoires n'est pas uniforme et crée des disparités entre polarités urbaines et communes rurales**. Les coopérations intercommunales s'attachent à gommer ces disparités pour tendre vers un meilleur équilibre territorial. Ce phénomène se conjugue avec **l'inévitable creusement des inégalités socio-économiques entre frontaliers et non-frontaliers**, contribuant à créer une société à deux vitesses et aux centres d'intérêts divergents. Une solidarité socio-spatiale doit pouvoir se traduire dans les politiques publiques portées par l'agglomération qui doit être en mesure de répondre à des besoins très variés.

Le territoire peut s'appuyer sur la **présence de grands équipements structurants** (pôle universitaire et hospitalier, sept zones d'activités économiques,...), **et de services**. Il bénéficie d'une armature commerciale dense à rayonnement régional. Cependant, l'adaptation aux modes de consommation en évolution et aux besoins de services de la population, nécessite une réactivité et des investissements constants pour le territoire.

De par son histoire industrielle, la CAPFT s'inscrit dans des **paysages urbains ou périurbains soumis à de fortes pressions de développement**. Densément peuplée, la vallée de la Moselle recèle des enjeux forts pour la qualité du cadre de vie. Une reconquête des abords de la Moselle s'amorce, libérée des emprises industrielles qui ont permis le développement économique du nord mosellan. Les potentiels de reconversion foncière sont importants, soutenus par la Caisse des Dépôts et l'expertise de l'Établissement Public Foncier de Lorraine. Ces projets de renouvellement urbain contribuent à l'attractivité du territoire et participent des objectifs de modération de consommation foncière.

L'attractivité de l'agglomération pèse également sur les ressources du territoire et son cadre de vie. La CAPFT bénéficie d'une qualité de l'air satisfaisante mais connaît des dépassements ponctuels, notamment à proximité de l'A31. Celle-ci expose également les populations à des nuisances sonores certaines. Par ailleurs, les consommations d'énergie et d'émission des gaz à effets de serre doivent être réinterrogées pour s'orienter vers un modèle plus durable. Les équipements (gestion des déchets, assainissement) doivent s'adapter en permanence pour faire face à une pression humaine intense.

2.2 Les enjeux

GARANTIR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE

Développement économique :

S'inscrire dans les dynamiques économiques régionales et transfrontalières :

- ◇ Soutenir le niveau de qualification et d'emplois des résidents (nombres de cadres, adéquation formation, compétences linguistiques)
- ◇ Répondre aux enjeux du développement du télétravail, alternative aux besoins de mobilité
- ◇ Faire émerger les projets structurants (Europort, ...)

Concilier à la fois une économie résidentielle et productive :

- ◇ Créer un développement économique présentiel grâce aux revenus des frontaliers
- ◇ Soutenir le tissu des PMI/PME

Ancrer durablement le territoire dans l'économie numérique, en s'appuyant sur le réseau LORnTECH

Attractivité et rayonnement :

Conforter le rayonnement métropolitain, la CAPFT comme moteur régional pour l'espace nord lorrain :

- ◇ S'appuyer sur les grands équipements structurants

Répondre aux besoins des populations sur un territoire qui connaît une croissance démographique continue depuis plus de 25 ans :

- ◇ Offrir un cadre de vie attractif pour les habitants (paysages, services, commerces, culture, vie associative,...)

Maîtriser les évolutions territoriales : attractivité résidentielle et équilibre urbain rural

Réussir la transition énergétique et écologique

2.3 Les actions et projets de la CAPFT pour répondre à ces enjeux

Développement économique :

Actions

- ◇ Développement d'une logique de services pour ne pas s'enfermer dans une économie uniquement résidentielle
- ◇ Soutenir le tissu économique local en proposant une offre foncière et des réseaux adaptés
- ◇ Mise en place d'une stratégie pour favoriser la complémentarité des zones d'activités économiques

Projets

◇ L'aménagement de la plateforme multimodale EUROPORT

Création d'un parc d'activités industrielles et logistiques de production, de transformation, d'assemblage ou de distribution qui auront l'opportunité d'utiliser les trois modes de transport (fer, fluvial, route). L'implantation de ces entreprises conduira à la création de nouveaux emplois directs sur un territoire possédant un savoir-faire industriel, marqué par sa position frontalière et son appartenance à la Grande Région.

◇ Réalisation **d'un équipement au service des entreprises (pôle artisanal, ...)** pour répondre aux besoins des PMI/PME

Attractivité et rayonnement :

L'agglomération porte plusieurs **grands projets d'urbanisme, qui visent notamment à une reconquête de la rive droite de la Moselle :**

◇ **Secteur gare de Thionville :** le projet urbain de grande envergure devrait voir le jour dans les prochaines années, et appelle à transformer considérablement la dynamique, l'image et le fonctionnement même du quartier. L'impact potentiel à tous les niveaux, y compris sur le parc de logements publics et privés (1 300 logements), sera conséquent à la fois localement mais aussi à l'échelle de l'agglomération.

◇ **Requalification de l'entrée d'agglomération « Couronné »,** opération urbaine d'ensemble qui vise à la mise en valeur du patrimoine et la valorisation de terrains en déprise à proximité de la gare de Thionville.

◇ **Reconversion de la friche industrielle ETILAM (9 ha) située à Thionville,** en quartier mixte (activités, logements, équipements...)

◇ **Redynamisation du centre-ville de Thionville**

La Communauté d'agglomération agit pour la **complémentarité des territoires** : volonté de mise en réseau du bassin de vie par la réalisation de projets structurants (BHNS, équipements, ...). Elle soutient également des projets d'activités de loisirs : base nautique de Basse Ham, Golf de Basse Ham, projet privé du Miniaturium Park de Yutz.

En parallèle, les problématiques environnementales sont placées au cœur de ses politiques publiques. La CAPFT est investie dans la mise en œuvre d'un **Plan Climat** (réactualisé en 2016). Elle oriente ainsi son développement urbain vers un modèle plus économe en énergie et limitant les émissions de gaz à effet de serre. Son programme d'action prévoit de **favoriser le recours aux énergies renouvelables pour les bâtiments d'activités et résidentiels, ainsi que les équipements**. L'amélioration de la performance énergétique du parc de logements existant complète. De façon concomitante, la CAPFT agit sur la mobilité à l'échelle du bassin de vie. Cette **politique de reconquête des espaces naturels**, qui permet de cumuler bénéfices écologiques et qualité paysagère, s'inscrit dans la durée. L'aménagement des rives de la Moselle et la place de la nature en ville complètent ces orientations. Enfin, une réflexion sur la **construction d'une stratégie d'écologie industrielle** est lancée avec les acteurs économiques. Ces orientations et objectifs dépassent largement le cadre de l'agglomération et appellent des réponses structurantes à l'échelle du nord mosellan.

2.3 Les attentes de la CAPFT envers le SRADDET et les politiques publiques de la Région Grand Est

Développement économique :

Les politiques régionales doivent accompagner et soutenir les actions ainsi que les projets du territoire, au bénéfice de l'ensemble du nord-lorrain. L'agglomération souhaite porter l'attention sur plusieurs actions à vocation régionale :

◇ **Renforcer le rôle productif du territoire** pour maintenir les équilibres sociaux-économiques en s'appuyant sur des filières d'entreprises centrées sur des activités de fabrication, logistiques et de services à la population.

◇ **Revendiquer l'identité d'excellence « Matériaux, Énergie, Procédés »** au service du tissu de PMI/PME industrielles.

◇ **Conforter l'ouverture sur un réseau scientifique et technologique** d'excellence, national et international, en lien avec l'Université de Lorraine.

- ◆ **Accompagner la montée en puissance de l'économie numérique**, en s'appuyant notamment sur le Label French Tech – LORnTECH (Pôle Numérique de Thionville/ TCRM Blida de Metz/ /Technopôle Renaissance de Nancy/Institut lorrain du numérique d'Épinal).

Trois projets requièrent l'attention de la Région au regard des enjeux de l'espace nord-lorrain :

- ◆ Le soutien aux **projets de bâtiments dédiés au télétravail et au coworking** (tel le projet S-Hub à Thionville). Le Luxembourg prévoit un développement du télétravail notamment pour les frontaliers.
- ◆ La **valorisation des ressources foncières du territoire**, en contribuant à l'émergence d'une zone d'activité économique sur la Méga-zone d'Illange (130 ha)
- ◆ **L'appui pour l'aménagement de la plateforme multimodale EUROPORT**, en lien avec les ports lorrains pour développer une politique de fret à vocation régionale.

Attractivité et rayonnement :

La croissance démographique continue depuis plus de 25 ans génère des besoins accrus pour les habitants, auxquels la CAPFT doit répondre. Plusieurs projets sont nécessaires et interpellent les politiques régionales :

- ◆ **Le soutien aux grands projets de requalification urbaine** (reconquête de la rive droite de la Moselle- entrée d'agglomération « Couronné » et secteur gare de Thionville).
- ◆ **Un accompagnement au développement d'équipements notamment sportifs (piscine) pour répondre aux besoins des habitants.** La CAPFT ne dispose que d'un équipement nautique pour 13 communes et 80 000 habitants. Par ailleurs, la fréquentation des équipements sportifs, situés en dehors de l'agglomération, génère des flux de mobilité supplémentaires sur un réseau déjà saturé.
- ◆ **Avec son projet de base nautique de Basse Ham, l'agglomération mise sur le développement du tourisme fluvial.** La Région Grand Est peut contribuer à la mise en réseau des équipements à l'échelle du Sillon lorrain, notamment à travers la mise en œuvre du SRDT.

En complément de la mise en œuvre de son plan Climat, **l'agglomération envisage également un projet de schéma directeur énergie**, comprenant la création d'un réseau de chaleur. L'ambition porte notamment sur des projets de valorisation des biodéchets, de méthanisation ou encore de filière de production et de consommation de bois énergie.

Enfin, **pour accompagner la croissance démographique du territoire, la CAPFT doit investir dans ses réseaux. La gestion des déchets** (SYDELON) opère des changements majeurs pour s'adapter (PAV, sensibilisation au tri, conteneurisation,...). A moyen terme, le redimensionnement de l'unité de traitement des eaux usées sera nécessaire pour accompagner les développements résidentiels du territoire.

Base nautique de Basse-Ham





Le projet Europort (Thionville-Illange)

Directeur de la publication : Pierre CUNY - Président de la CAPFT

Rédaction : CA Portes de France-Thionville, AGURAM

Conception graphique : AGURAM

Sources : INSEE, STATEC, CAPFT, AGAPE, AGURAM, SCALEN

Crédits photographiques : CAPFT

AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE
Immeuble Ecotech | 3 rue Marconi 57070 METZ |
tél. : 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org |
www.aguram.org |